



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Eure  
Arrondissement d'Évreux



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU VENDREDI 26 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi vingt-six mars à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni par visioconférence, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :  
19/03/2021

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 32

Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, Mme Léocadie ZINSOU, M. Hervé HERRY, Mme Nicole BALMARY, Mme Catherine DELALANDE, Adjoints

M. Christopher LENOURY, Mme Evelyne HORNAERT, M. Titouan D'HERVE, Mme Patricia DAUMARIE, Mme Sylvie GRAFFIN, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Jean-Marie M BELO, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Mme Blandine RIPERT, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, Mme Fanny FLAMANT, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Yves ETIENNE à Mme Catherine DELALANDE  
Mme Lydie BRIOULT à Mme Nicole BALMARY  
Monsieur Pierre FRANSCSCHINA à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur D'HERVE

N° 024/2021

Rapporteur : Jérôme GRENIER

OBJET : Tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il appartient au Conseil municipal de créer et de supprimer les emplois de la commune.

Compte tenu des nécessités des services, il convient de modifier régulièrement le tableau des effectifs pour prendre en compte les événements suivants : recrutements suite à une offre

Commune de VERNON

d'emploi, les mouvements du personnel (mutation, retraite, fin de contrat, démission, mise à jour suite à une nomination par avancement de grade, par promotion interne...).

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,  
**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- ADOPTE les modifications présentées dans le tableau ci-annexé.

Ressources humaines et finances

Avis favorable



Délibéré :  
Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus  
Le registre dûment signé  
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).



Ville de Vernon  
EN NORMANDIE

## Tableau des effectifs exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2021

Affichage : 12/04/2021

- **Emplois fonctionnels**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Emplois fonctionnels</b>			
Directeur Général des Services	1	0	
DGST 20 000 à 40 000 habitants	1	1	

- **Filière Administrative**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Attaché principal	2	1	
Attaché	6	5	
<b>Catégorie B</b>			
Rédacteur principal 1ère classe	3	3	
Rédacteur principal 2ème classe	2	1	
Rédacteur	11	10	
<b>Catégorie C</b>			
Adjoint administratif principal 1ère classe	7	7	
Adjoint administratif principal 2ème classe	11	10	
Adjoint administratif	17	17	

- **Filière Technique**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Ingénieur	3	2	
<b>Catégorie B</b>			
Technicien principal 1ère classe	3	3	
Technicien principal 2ème classe	3	2	
Technicien	7	5	
<b>Catégorie C</b>			
Agent de maîtrise principal	22	21	
Agent de maîtrise	10	8	
Adjoint technique principal 1ère classe	25	24	
Adjoint technique principal 2ème classe	57	54	11
Adjoint technique	51	47	15

- **Filière Animation**

	Effectifs budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie B</b>			
Animateur principal 1ère classe	1	1	
Animateur	4	3	
<b>Catégorie C</b>			
Adjoint d'animation principal 1ère classe	1	0	
Adjoint d'animation principal 2ème classe	6	5	
Adjoint d'animation	5	3	

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Attaché de conservation du patrimoine principal	1	1	
Attaché de conservation du patrimoine	1	1	
<b>Catégorie B</b>			
Assistant de conservation principal 1ère classe	1	1	
Assistant de conservation	2	2	
Assistant d'enseignement artistique	1	0	
<b>Catégorie C</b>			
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1	1	
Adjoint du patrimoine	2	2	

- Filière Sociale**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie A</b>			
Assistant socio-éducatif 1ère classe	1	1	
Assistant socio-éducatif 2ème classe	1	1	
<b>Catégorie C</b>			
ATSEM principal de 1ère classe	6	6	1
ATSEM principal de 2ème classe	4	4	

- Filière Sportive**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie B</b>			
Educateur APS principal 1ère classe	3	3	
Educateur APS principal 2ème classe	1	1	
Educateur APS	0	0	

- Filière Police**

	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non-complet
<b>Catégorie B</b>			
Chef de service de Police Municipale	2	1	
<b>Catégorie C</b>			
Brigadier-Chef principal	5	3	
Gardien-Brigadier	10	8	



Ville de Vernon  
EN NORMANDIE

## Tableau des effectifs – Détail des mouvements

### CREATION

- **Filière administratif**

Adjoint administratif	3 postes	Temps complet
-----------------------	----------	---------------

- **Filière technique**

Ingénieur	1 poste	Temps complet
-----------	---------	---------------

- **Filière sportive**

Educateur APS principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste	Temps complet
---	---------	---------------

- **Filière police municipale**

Chef de service PM	1 poste	Temps complet
--------------------	---------	---------------

### SUPPRESSION

- **Filière administrative**

Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste	Temps complet
---	---------	---------------

- **Filière technique**

Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste	Temps complet
Agent de maîtrise principal	1 poste	Temps complet
Agent de maîtrise	4 postes	Temps complet
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	3 postes	Temps complet

Adjoint technique 25,32/35 <sup>ème</sup> , 20/35 <sup>ème</sup> , 18,48/35 <sup>ème</sup>	027-212706816-20210326-107092-DE	3 postes	Temps non-complet
	Document certifié exécutoire		
	Réception par le préfet : 12/04/2021		
	Affichage : 12/04/2021		

- **Filière sportive**

Educateur APS	1 poste	Temps complet
---------------	---------	---------------

- **Filière culturelle**

Attaché de conservation principal	1 poste	Temps complet
Attaché de conservation	1 poste	Temps complet